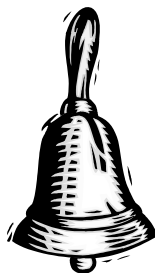


« LE GRAND DÉBAT »

L'Éducation Nationale met en place un grand débat public **ouvert à tous**.

Début décembre, « **22 questions ouvertes** », sur lesquelles toutes les personnes qui se sentent concernées par la communauté éducative sont invitées à réfléchir.



Sommaire

- Edito
- L'organisation du débat
Au collège de Clapiers.
- Les « 22 questions »

L'EDITO

L'objectif est de déterminer ce que va devenir l'école dans les quinze années à venir, et de s'interroger sur les moyens pour y parvenir.

La **FCPE** se doit de relayer ces questionnements à l'ensemble des parents, adhérents ou non, afin que chacun puisse décider de participer à une réunion de débat.

Pour Clapiers, deux réunions sont prévues **au collège de Clapiers**:

Le mercredi 10 décembre 2003 de 8h30 à 11h30 heures : réunion plénière consacrée au diagnostic

Le samedi 13 décembre 2003 de 8h30 à 10h30 heures : trois ateliers traitant chacun d'une question
de 10h30 à 11h30 : Plénière de synthèse.

Les trois questions retenues pour ce débat sont : N°3, N°8, N°18 (décrites ci-après)

... L'ensemble des parents d'élèves sont donc conviés à exprimer les attentes et points de vue lors de ces rencontres.

LES « 22 QUESTIONS » DU DÉBAT



1. Quelles sont les valeurs de l'École Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
2. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
3. **Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?**

L'École de la République a pour vocation d'être une École de l'égalité : elle doit permettre à chacun d'échapper à un destin social écrit d'avance. L'École ne peut pas tout : elle n'est pas en mesure de faire réussir tous les élèves ni de produire une égalité parfaite mais on peut exiger d'elle qu'elle parvienne à corriger les inégalités de départ et que son fonctionnement ne contribue pas à les creuser. Le débat peut porter non seulement sur la conception de l'égalité mais aussi sur la méthode requise pour réaliser l'ambition d'une École juste.

4. Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

5. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?
6. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?
7. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?
8. **Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

Les élèves, lorsqu'ils évoquent les maux dont ils souffrent à l'École, se plaignent de l'ennui, de la lourdeur du travail, du manque de communication avec leurs professeurs, de la passivité obligée. Nombre de professeurs se plaignent quant à eux de l'absence de motivation et de travail des élèves et de leur indiscipline. Le débat sur les méthodes pédagogiques fait apparaître une tension importante entre les principes de l'autonomie et de l'épanouissement de l'enfant d'une part, et la référence à l'autorité des savoirs qui met en avant la nécessité de l'effort et de la discipline à l'École d'autre part.

9. Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?
10. Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?
11. Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?
12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
14. Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?
15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?
16. Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative, en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?
17. Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?
18. **Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?**

Le système éducatif français a longtemps été très centralisé. Depuis 1982, les attributions respectives des administrations publiques de l'État et des collectivités territoriales ont été revues au profit des départements et des régions. Parallèlement les recteurs et les inspecteurs d'Académie se sont vus confier la gestion entière des collèges et des lycées, l'ensemble de la carte scolaire, les dotations globalisées de moyens et, depuis 1999, l'essentiel de la gestion des enseignants du second degré. La répartition des rôles et des responsabilités entre l'État déconcentré et les collectivités territoriales est-elle satisfaisante et a-t-elle contribué à améliorer l'efficacité du système éducatif ?

19. Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?
20. Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?
21. Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?
22. Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Pour plus d'information le site Internet : <http://www.debatnational.education.fr>